ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB LIBRON
COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020
A 10 HEURES
SALLE POLYVALENTE – PRADES SUR VERNAZOBRES

Ordre du Jour :

Rapport n°1 : Compte rendu du comité syndical du 22 octobre 2020
Rapport n°2 : Régime indemnitaire 2021
Rapport n°3 : Modification du tableau des effectifs
Rapport n°4 : Rapport d'Orientation budgétaire 2021
Rapport n°5 : Sortie de l'actif
Rapport n°6 : Analyse du risque d'inondations torrentielles, priorisation des enjeux et préconisations de gestion à l'échelle du bassin versant : demande de subvention
Rapport n° 7 : Fourniture d'informations de gestion de crise littorale : demande de subvention
Rapport n°8 : Analyse préalable et pose de repères de crue pour les épisodes de mars 2018 (Jaur) et octobre 2019 : demande de subvention
Rapport n°9 : Postes SMVOL 2021. Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau
Rapport n°10 : Avenant n°1 à la convention EPTB Orb Libron-commune de Béziers relative à la rétrocession de matériel utile à l'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles pour les communes du bassin versant du Libron

Questions diverses

Elaboration du Plan Stratégique d'Actions pour la Gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les bassins versants de l'Orb et du Libron : lancement de la réflexion.

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	1
OBJET :	**VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 22 OCTOBRE 2020**

J'ai l'honneur de soumettre au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 22 octobre 2020, que vous voudrez bien trouver annexé au présent rapport.

Si ce document n'appelle pas d'observations de votre part,

Il vous est proposé :

- D'approuver ce compte rendu

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL DU 22 OCTOBRE 2020

L'an Deux Mille Vingt, le 22 Octobre.
Le Comité Syndical dûment convoqué à l'auditorium de Lamalou les Bains, sous la présidence de Madame Marie Pierre PONS, présidente.
Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.
Date de la convocation : 9 octobre 2020

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR MARTINEZ	*	
MME PONS	*		MR DUPIN		*
MME REBOUL	*		MR SOLANS	*	
MR VIDAL	*		MR FORTE	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR GAYSSOT	*	
MR GAUDY	*		MR ROMERO		*
MR MORGO		*	MME SAUTEREL	*	
MR BARRAL		*	MR RECERBEL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE	*	
MR FREY	*		MME CHAUDOIR	*	
MME NURIT		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR MILHAU	*	
MR SOTO		*	MR SENAL	*	
MR BOULDOIRE	*		MR SANCHEZ		*
MME PRADELLE	*		MR BARSSE		*
MME IMBERT	*		MR DALERY	*	
MR ABELLA		*	MR GRANIER	*	
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR FABRE LUCE	*		MR SOULAGE	*	
MR ALLINGRI		*	MR MOULY	*	
MR RENAU		*	MR TESSIER	*	
MR BALESTER		*			

OBJET :	COMPTE RENDU

Début de séance : 10 heures.
Après avoir remercié la mairie de Lamalou les Bains pour son accueil, la présidente propose d'aborder l'ordre du jour.

DELIBERATION N°1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 1ER OCTOBRE 2020.
La présidente présente le compte rendu de la réunion du 1er octobre 2020.
Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve le compte rendu

DELIBERATION N°2 : PRESENTATION DES PREMIERS ELEMENTS DE CONSTRUCTION D'UNE STRATEGIE FONCIERE SUR LE TERRITOIRE ORB LIBRON

L'EPTB Orb Libron a délimité, sur les vallées de l'Orb et du Libron, des espaces fonciers utiles aux enjeux de la gestion de l'eau :

- Zones humides ;
- Zones inondables ;
- Zones d'expansion des crues
- Aires d'alimentation des captages ;
- Espaces de mobilité des cours d'eau ;
- Zones de sauvegarde ;...

Ces espaces ont été intégrés au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Orb Libron et disposent, à ce titre, d'une légitimité juridique. Ils doivent en effet désormais être intégrés dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLUi, PLU,...).
Mais la seule intégration de ces espaces dans les documents d'urbanisme ne saurait être satisfaisante. En effet, la collectivité doit pouvoir s'appuyer sur ces espaces et les services environnementaux qu'elles assurent au profit des projets de territoire.
C'est la raison pour laquelle l'EPTB Orb Libron a décidé d'engager le chantier de la construction d'une stratégie foncière sur le territoire Orb Libron. La démarche a pour objectif le développement d'une politique publique de gestion foncière à l'échelle

du bv Orb et Libron en concertation avec l'ensemble des acteurs et dédiée à l'application des outils de maitrise des usages sur le terrain en fonctions des enjeux environnementaux du Sage Orb et Libron

Cette démarche s'appuie sur les étapes suivantes :

- Identification des zones concernées au travers des enjeux du Sage Orb et Libron, des fonctions et des pressions existantes ou potentielles : Zone Humide, PPRi, Zone Stratégique pour l'eau, zone inondable, Aire d'Alimentation de Captage ....
- Priorisation,
- Définition et organisation des outils de maîtrise foncière et des usages à la parcelle en identifiant celles ou les usages sont incompatible avec la préservation des enjeux environnementaux.
- Mise en œuvre, suivi et évaluation.

Vous trouverez annexé au présent rapport la présentation de la démarche proposée.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- **Acte la méthodologie mise au point par l'EPTB Orb Libron ;**
- **Autoriser l'EPTB Orb Libron à poursuivre le chantier notamment en testant la méthodologie sur un EPCI du territoire. La communauté de communes des Avant Monts pourrait être proposée comme site pilote**

DELIBERATION N°3 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le comité syndical, à l'unanimité, valide la modification du tableau des effectifs suivante :

Poste	Création/suppression	Date d'effet
Ingénieur principal	Suppression	01 Novembre 2020
Ingénieur hors classe	Création	01 Novembre 2020

DELIBERATION N°4 : AUTORISATION A LA PRESIDENTE D'ESTER EN JUSTICE

Le comité syndical, à l'unanimité :
Délègue à la présidente la prise de décision d'ester en justice :

- **En défense devant toutes juridictions, y compris en appel et en cassation ;**
- **En demande devant toute juridiction de référé et devant toute juridiction de plein contentieux.**

La Présidente devra rendre compte à chaque Conseil des décisions prises en application de cette délibération.

DELIBERATION N°5 : AUTORISATION DE REMISAGE DES VEHICULES DU SMVOL : FIXATION DE LA LISTE AGENTS POUVANT BENEFICIER D'UN VEHICULE DE SERVICE AVEC REMISAGE A DOMICILE

Le comité syndical, à l'unanimité, fixe la liste des agents pouvant bénéficier d'un véhicule de service avec remisage à Domicile :

- Monsieur Laurent RIPPERT
- Madame Frédérique ROMAN
- Monsieur Pierre ENJALBERT
- Monsieur Vincent DARLES
- Monsieur Alain GUERRERO
- Monsieur Yannis GILBERT
- Monsieur Romain CONIL
- Monsieur Benjamin GONZALEZ
- Madame Nadia VAN HANJA

DELIBERATION N°6 : MODIFICATION DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DE LA CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE EXPERIMENTALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (C.F.U)

Le comité syndical, à l'unanimité :
Valide le décalage de la mise en œuvre du Compte Financier Unique en 2022.

DELIBERATION N°7 : CONCOURS DU RECEVEUR ET ATTRIBUTIONS D'INDEMNITES

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer à Monsieur Joël Hingray une indemnité annuelle et de la reconduire tacitement d'année en en année.

DELIBERATION N°8 : CONCOURS DU RECEVEUR ET ATTRIBUTIONS D'INDEMNITES AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE RELATIVE A LA MISSION 2 DU L211.7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT ENTRE LE SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LA DOMITIENNE

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Autorise la président à signer l'avenant n°1 à la convention de délégation de compétence relative à la mission 2 du L211.7 du code de l'environnement entre le Syndicat Mixte des vallées de l'orb et du libron et la communauté de communes la Domitienne, annexé à la présente délibération.

Pierre Enjalbert présente l'organisation GEMAPI sur le territoire Orb Libron

Fin de séance : 12 heures.

Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	**2**
OBJET :	**REGIME INDEMNITAIRE 2021**

La présidente propose le régime indemnitaire 2021 suivant, identique à celui de 2020.

GRADES	COMPOSANTES du REGIME INDEMNITAIRE	Caractéristiques
Ingénieur Hors Classe	Prime de service et de Rendement	4572 € l'année
	Indemnité Spécifique Service	Taux de base*63*122,50% soit 2297.38 €/mois
Ingénieur Principal	Prime de service et de Rendement	2817 € l'année
	Indemnité Spécifique Service jusqu'à l'échelon 6	Taux de base*43*122,50%soit 1588,60 €/mois
Technicien principal 2ème classe	Indemnité Spécifique de Service	Taux de base*16*110% soit 530,78 €/mois
	Prime de service et de Rendement	1330 € l'année
Technicien principal 1ère classe	Indemnité Spécifique de Service	Taux de base*18*110% soit 597.14 €/mois
	Prime de service et de Rendement	1400 € l'année
Adjoint administratif principal 1ère classe	RIFSEEP	7 500.00 € /an

Il vous est proposé les dispositions générales suivantes :

Le régime indemnitaire sera maintenu pour les absences liées aux accidents de travail, jours d'hospitalisation, jours de maladie contrôlés par le comité médical, congés de maternité et paternité.
Au même titre que la rémunération et la NBI, le régime indemnitaire suivra le sort du traitement mensuel.
Le personnel titulaire et non titulaire, intégré en cours d'exercice, bénéficiera du régime indemnitaire attribué à son grade ou emploi, sans nouvelle délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.
Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	3
OBJET :	**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

La communauté d'agglomération Béziers Méditerranée met à disposition de l'EPTB Orb Libron Benjamin Gonzalez

Il vous est proposé :

- De valider la proposition de modification du tableau des effectifs suivante:

Poste	Création/suppression	Date d'effet
Technicien contrat durée déterminée 3 ans	Création	01 janvier 2021

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	**4**
OBJET :	**RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021**

En application des dispositions législatives en vigueur, la présidente présente le rapport d'orientation budgétaire pour 2021.

Globalement, le budget 2021 du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron s'équilibrerait en recette et en dépense à **1 450 000 € en fonctionnement et 21 000 € en investissement.**
Ce budget permettrait de poursuivre les missions d'assistance technique auprès des structures locales d'action et d'animation mais également de mettre en œuvre le schéma d'organisation GEMAPI sur le territoire Orb et Libron.

A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 1 450 000 €

La section de fonctionnement permettrait de porter les actions suivantes :

1. ANIMATION INDUITE PAR LE SAGE ORB LIBRON ET LE SCHEMA D'ORGANISATION GEMAPI :

Au cours de l'année 2021, l'équipe technique et administrative accompagnera, soit en tant que conducteur d'opération (CO), d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maître d'ouvrage (MO), **plus de 70** opérations sur le territoire des vallées de l'Orb et du Libron. Ces opérations permettront l'animation des enjeux identifiés dans le SAGE Orb Libron, validé en juillet 2018 :

- ENJEU A : Restaurer et préserver l'équilibre quantitatif permettant un bon état de la ressource et la satisfaction des usages ;
- ENJEU B : Restaurer et préserver la qualité des eaux permettant un bon état des milieux aquatiques et la satisfaction des usages ;
- ENJEU C : Restaurer et préserver Les milieux aquatiques et les zones humides, en priorité via la restauration de la dynamique fluviale ;
- ENJEU D : Gestion du risque inondation ;
- ENJEU E : Milieu marin et risques liés au littoral ;
- ENJEU F : Adéquation entre gestion de l'eau et aménagement du territoire ;
- ENJEU G : Valorisation de l'eau sur le plan socio-économique

L'animation des missions induites par le SAGE Orb Libron seront assurées par une équipe composée :

- D'un chargé de mission SAGE à temps plein
- D'un agent administratif à 80%
- D'un chargé de mission partenariat et programmation à temps plein
- D'un technicien de rivière à temps plein
- D'un technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein
- D'un animateur agro-environnemental à temps plein
- D'une technicienne agro environnementale Libron à temps plein
- D'un animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein
- D'un animateur de gestion concertée de la ressource eau potable à mi-temps

La mise en œuvre du schéma d'organisation territoriale GEMAPI Orb Libron impliquera le renforcement de l'équipe par la mise à disposition d'un responsable travaux à temps plein par la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.

2. MISE EN ŒUVRE DES ETUDES ET ACTIONS INSCRITES DANS LE PAPI D'INTENTION 2021-2022

En 2021, deux actions seraient engagées sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron. **Ces études ne seront engagées tout autant que les plans de financement prévisionnels seront respectés.**

ANALYSE DU RISQUE D'INONDATIONS TORRENTIELLES, PRIORISATION DES ENJEUX ET PRECONISATIONS DE GESTION A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT : 180 000 € T.T.C. (ETAT : 75 000 €. REGION : 30 000 €. AUTOFINANCEMENT : 75 000 €)

Les zones inondables fluviales et littorales sont désormais cartographiées dans les PPRI et s'imposent de fait aux documents d'urbanisme. Néanmoins un accompagnement des collectivités lors de l'élaboration de ces documents reste souhaitable pour permettre une prise en compte efficace des risques d'inondations. Cet accompagnement est d'ores et déjà réalisé par l'EPTB Orb Libron.

Cependant deux thématiques ne sont pas encore pleinement intégrées dans ces démarches de planification, ce sont d'une part les inondations torrentielles et d'autre part l'adaptation aux effets des évolutions climatiques sur la zone littorale (recul du trait de côte et intensification des submersions marines). C'est pourquoi le PAPI d'Intention Orb Libron prévoit, en complément des actions déjà menées (Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme et Etude de recomposition spatiale de la zone littorale portée par le Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois), une opération spécifique à la connaissance du risque d'inondation torrentielles et à la définition d'une stratégie de gestion (secteur urbanisés à risque, secteurs naturels à préserver, actions globales à mener à l'échelle du bassin versant, préconisations pour l'aménagement du territoire).
L'EPTB Orb Libron engagera ainsi une étude d'analyse du risque d'inondations torrentielles sur le territoire basée sur l'exploitation des résultats de la méthode Exzéco. Cette première étape permettra de disposer des emprises soumises au risque et de priorisation des enjeux existants à l'échelle du bassin versant. Dans un second temps, cette analyse sera complétée par :

- La définition d'une stratégie de réduction du risque sur les secteurs les plus concernés
- Des propositions techniques pour la prise en compte de ce risque à l'échelle du bassin versant (SAGE, PAPI) ainsi que dans les documents de planification, en s'appuyant notamment sur deux PLUi du territoire (un déjà terminé et le second en cours d'élaboration).

L'analyse du risque d'inondations torrentielles sera portée par l'EPTB Orb Libron en collaboration avec les EPCi, le Scot du Biterrois et les partenaires du PAPI.

FOURNITURE D'INFORMATIONS DE GESTION DE CRISE LITTORALE : 120 000 € TTC (ETAT : 50 000 €. REGION : 20 000 € - AUTOFINANCEMENT : 50 000 €)

Le bilan des PAPI précédents ainsi que les retours d'expérience sur les derniers épisodes de crues significatifs ont montré que si les Plans Communaux de sauvegarde existants sur le territoire ont joué leur rôle, il convenait néanmoins de les fiabiliser et en particulier sur le littoral.
L'amélioration de la fourniture et de l'interprétation des informations de gestion des submersions marines sur les communes littorales, permettra en effet de fiabiliser le déclenchement des actions des plans communaux de sauvegarde en traduisant les données des modèles disponibles en conséquences localisées, à la manière des informations fournies par Vigicrue sur les cours d'eau. Différents scenarii de submersion correspondant aux situations extrêmes des vigilances vagues-submersion jaunes, oranges et rouges seront modélisés pour identifier les dynamiques de submersion (point bas, axes coupés, évolution des emprises inondées). Ce travail permettra de graduer l'intervention des communes en anticipation des évènements.
Cette mise à disposition d'informations locales n'a d'intérêt qu'en étant déclinée dans chacun des PCS des communes concernées, sous la forme d'un volet littoral.

ANALYSE PREALABLE ET POSE DE REPERES DE CRUE POUR LES EPISODES DE MARS 2018 (JAUR) ET OCTOBRE 2019 : 12 000 € TTC. (ETAT : 5 000 €. REGION :2 000 €. AUTOFINANCEMENT : 5 000 €)

La connaissance et la conscience du risque inondation doivent être partagées et entretenues. Matérialiser les niveaux atteints par les inondations récentes constitue un levier efficace pour maintenir dans le temps la mémoire d'un évènement donné, mais aussi sensibiliser au caractère inondable d'un lieu les nouveaux habitants ainsi que les visiteurs occasionnels.
La crue d'octobre 2018 est une des plus significatives de l'histoire récente du Jaur. Si ce territoire, relativement rural n'a heureusement pas subi les mêmes dommages que dans le bassin versant voisin de l'Aude, il n'en demeure pas moins que conserver la mémoire de cet épisode contribuera à maintenir la culture du risque, éviter les conduites à risques (franchissement des passages submersibles) et limiter les enjeux en zone inondable.
L'épisode d'octobre 2019 qui a touché l'aval du bassin versant de l'Orb et le Libron doit également faire l'objet d'une matérialisation pour rester ancré dans les mémoires. Cet évènement en effet a mis en lumière la vulnérabilité du territoire aux ruissellements, touchant des zones parfois non identifiées comme inondables et avec une cinétique rapide, contrairement aux crues de l'Orb aval qui permettent une anticipation dans la gestion de crise.

3. PORTER LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BERGES DELEGUES PAR LES EPCI

L'EPTB Orb Libron sera maître d'ouvrage des travaux délégués au titre de l'item2 par les EPCI suivantes :

- Communauté de communes Sud Hérault
- Communauté de Communes des Avant Monts
- Communauté de Communes la Domitienne
- Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée

4. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 450 000 €

- **Les dépenses de fonctionnement courant :** 776 000 €
  Ces frais correspondent aux salaires et charges du personnel du Syndicat Mixte et aux frais liés au fonctionnement de la structure (fournitures, assurances, carburants, téléphonie, ...). Ils correspondent aux frais de 2020, ajustés aux augmentations liées au déroulement des carrières, mais également augmentés des salaires de 2 agents mis à disposition par la CABM.
- **Le budget des études et recherches :** 312 000 €
  Ces crédits seront affectés à la réalisation des études détaillées dans le paragraphe précédent.
- **Le budget travaux d'entretien des berges délégués par les EPCI :** 362 000 €

5. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 450 000 €

- Les aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour les postes de chargé de mission SAGE à temps plein, d'agent administratif à 80%, de chargé de mission partenariat et programmation à temps plein, de technicien de rivière à temps plein, de technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein, d'animateur agro-environnemental à temps plein, d'animateur agro environnemental Libron à temps plein et d'animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein, sont maintenues à hauteur de 50% ;
- Les EPCI prennent à leur charge les missions qu'elles nous confient dans les conventions bi –latérales ;
- Les études prévues seront subventionnées conformément aux plans de financement annoncés précédemment.
- Les EPCi financent les frais liés à l'item 1 (50 000 €), conformément à la clef de répartition statutaire ;
- La partie statutaire non aidée par les partenaires est répartie comme suit entre le Département de l'Hérault (40%) et les EPCI (60%).

La contribution des EPCI serait ainsi :

- **De 50 000 € pour le financement de l'item 1, conformément aux choix du schéma d'organisation GEMAPI. Cette enveloppe, identique à celle de 2019 et 2020, n'évoluera pas pour les 10 années à venir**
- **De l'ordre de 218 000 € pour les missions hors item 1, soit une augmentation de 3% par rapport à 2020.**

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT 21 000 €

1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 21 000 €

La section d'investissement permettrait d'équiper, **si nécessaire**, la structure d'un véhicule, de mobilier et de matériel informatique.

2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 21 000 €

- Les amortissements : 14 000 €
- Le FCTVA : 7 000 €

Il vous est proposé de débattre sur le présent rapport.

Béziers, le 01 décembre 2020
La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	5
OBJET :	SORTIE DE L'ACTIF

Il vous est proposé de valider la sortie de l'actif suivante :

Désignation des biens	N°inventaire	Valeur brute	amortissement	Valeur nette
Ordinateur Portable	2013-003	934.39	934.39	0
Ordinateur Portable	10-001	902.98	902.98	0

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	6
OBJET :	**ANALYSE DU RISQUE D'INONDATIONS TORRENTIELLES, PRIORISATION DES ENJEUX ET PRECONISATIONS DE GESTION A L'ECHELLE DU BASSIN VERSANT : DEMANDE DE SUBVENTION**

Les zones inondables fluviales et littorales sont désormais cartographiées dans les PPRI et s'imposent de fait aux documents d'urbanisme. Néanmoins un accompagnement des collectivités lors de l'élaboration de ces documents reste souhaitable pour permettre une prise en compte efficace des risques d'inondations. Cet accompagnement est d'ores et déjà réalisé par l'EPTB Orb Libron.

Cependant deux thématiques ne sont pas encore pleinement intégrées dans ces démarches de planification, ce sont d'une part les inondations torrentielles et d'autre part l'adaptation aux effets des évolutions climatiques sur la zone littorale (recul du trait de côte et intensification des submersions marines). C'est pourquoi le PAPI d'Intention Orb Libron prévoit, en complément des actions déjà menées (Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme et Etude de recomposition spatiale de la zone littorale portée par le Syndicat Mixte du SCOT du Biterrois), une opération spécifique à la connaissance du risque d'inondation torrentielles et à la définition d'une stratégie de gestion (secteur urbanisés à risque, secteurs naturels à préserver, actions globales à mener à l'échelle du bassin versant, préconisations pour l'aménagement du territoire).

L'EPTB Orb Libron engagera ainsi une étude d'analyse du risque d'inondations torrentielles sur le territoire basée sur l'exploitation des résultats de la méthode Exzéco. Cette première étape permettra de disposer des emprises soumises au risque et de priorisation des enjeux existants à l'échelle du bassin versant. Dans un second temps, cette analyse sera complétée par :

- La définition d'une stratégie de réduction du risque sur les secteurs les plus concernés
- Des propositions techniques pour la prise en compte de ce risque à l'échelle du bassin versant (SAGE, PAPI) ainsi que dans les documents de planification, en s'appuyant notamment sur deux PLUi du territoire (un déjà terminé et le second en cours d'élaboration).

L'analyse du risque d'inondations torrentielles sera portée par l'EPTB Orb Libron en collaboration avec les EPCi, le Scot du Biterrois et les partenaires du PAPI.

Le montant total H.T de cette opération s'élève à 150 000 € H.T

Il vous est proposé :

D'autoriser la présidente à solliciter l'Etat et la région Occitanie en appui de cette opération

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	7
OBJET :	**FOURNITURE D'INFORMATIONS DE GESTION DE CRISE LITTORALE : DEMANDE DE SUBVENTION**

Le bilan des PAPI précédents ainsi que les retours d'expérience sur les derniers épisodes de crues significatifs ont montré que si les Plans Communaux de sauvegarde existants sur le territoire ont joué leur rôle, il convenait néanmoins de les fiabiliser et en particulier sur le littoral.
L'amélioration de la fourniture et de l'interprétation des informations de gestion des submersions marines sur les communes littorales, permettra en effet de fiabiliser le déclenchement des actions des plans communaux de sauvegarde en traduisant les données des modèles disponibles en conséquences localisées, à la manière des informations fournies par Vigicrue sur les cours d'eau. Différents scenarii de submersion correspondant aux situations extrêmes des vigilances vagues-submersion jaunes, oranges et rouges seront modélisés pour identifier les dynamiques de submersion (point bas, axes coupés, évolution des emprises inondées). Ce travail permettra de graduer l'intervention des communes en anticipation des évènements.
Cette mise à disposition d'informations locales n'a d'intérêt qu'en étant déclinée dans chacun des PCS des communes concernées, sous la forme d'un volet littoral.

Le montant total H.T de cette opération s'élève à 100 000 € H.T

Il vous est proposé :

D'autoriser la présidente à solliciter l'Etat et la région Occitanie en appui de cette opération

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	8
OBJET :	ANALYSE PREALABLE ET POSE DE REPERES DE CRUE POUR LES EPISODES DE MARS 2018 (JAUR) ET OCTOBRE 2019 : DEMANDE DE SUBVENTION

La connaissance et la conscience du risque inondation doivent être partagées et entretenues. Matérialiser les niveaux atteints par les inondations récentes constitue un levier efficace pour maintenir dans le temps la mémoire d'un évènement donné, mais aussi sensibiliser au caractère inondable d'un lieu les nouveaux habitants ainsi que les visiteurs occasionnels.
La crue d'octobre 2018 est une des plus significatives de l'histoire récente du Jaur. Si ce territoire, relativement rural n'a heureusement pas subi les mêmes dommages que dans le bassin versant voisin de l'Aude, il n'en demeure pas moins que conserver la mémoire de cet épisode contribuera à maintenir la culture du risque, éviter les conduites à risques (franchissement des passages submersibles) et limiter les enjeux en zone inondable.
L'épisode d'octobre 2019 qui a touché l'aval du bassin versant de l'Orb et le Libron doit également faire l'objet d'une matérialisation pour rester ancré dans les mémoires. Cet évènement en effet a mis en lumière la vulnérabilité du territoire aux ruissellements, touchant des zones parfois non identifiées comme inondables et avec une cinétique rapide, contrairement aux crues de l'Orb aval qui permettent une anticipation dans la gestion de crise.

Le montant total H.T de cette opération s'élève à 10 000 € H.T

Il vous est proposé :

D'autoriser la présidente à solliciter l'Etat et la région Occitanie en appui de cette opération

Je vous prie de bien vouloir en délibérer

Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	9
OBJET :	**POSTES SMVOL 2021 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU**

Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron regroupe à ce jour 89 membres (88 communes et le Département de l'Hérault) et couvre la quasi-totalité du bassin versant.

Les missions du SMVOL sont les suivantes :

- Coordonner : le SMVOL prépare, amende, réoriente les dossiers techniques afin qu'ils respectent les objectifs du Contrat de rivière
- Porter le SAGE Orb Libron : le SMVOL organise le travail de la CLE et des commissions thématiques du SAGE et anime ces différentes réunions.
- Animer et suivre les études générales réalisées à l'échelle des bassins versants de l'Orb et du Libron,
- Concerter : définition technique des projets après une consultation la plus large possible auprès du monde associatif et socio professionnel,
- Faciliter : le SMVOL rassemble les partenaires techniques et financiers, explique les projets, favorise et dynamise leur instruction administrative et financière,
- Former : le SMVOL organise régulièrement des journées d'information et de formation à destination des techniciens et équipes vertes en place sur le bassin versant,
- Sensibiliser : le SMVOL organise, en collaboration avec l'Education Nationale, des actions pédagogiques de sensibilisation aux problématiques liées à l'eau.

L'animation des missions du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron sera assurée par une équipe composée :

- D'un chargé de mission SAGE à temps plein
- D'un chargé de mission partenariat et programmation à temps plein
- D'un technicien de rivière à temps plein
- D'un technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein
- D'un animateur agro-environnemental à temps plein
- D'un animateur agro-environnemental Libron à temps plein
- D'un animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein

Le document annexé au présent rapport détaille les missions assignées à chacun de ses postes ainsi que le coût global de cette équipe.

Il vous est proposé :

- De valider le document décrivant les missions 2021 de l'équipe du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron ;
- D'autoriser le Président à solliciter l'Agence de l'eau en appui de cette opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

ANNEXE A LA CONVENTION D'AIDE N°2021-

FEUILLE DE ROUTE ET REVUE D'ACTIVITES 2021: MISSIONS DIRECTION, SAGE ET ANIMATION TECHNIQUE ORB LIBRON

		PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNELS			REVUE D'ACTIVITES		
		Objectifs de l'année 2021	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé en %	Temps consacré en %	Etat d'avancement, documents attestant la réalisation transmis	Commentaires (freins, blocages,...)
MISSIONS PRIORITAIRES	**MISSION 1 : MISE EN ŒUVRE ET ANIMATION DU SAGE ORB LIBRON**						
	Animation du SAGE	Organisation des CLE, bureaux et commissions thématiques en vue de l'implication des membres de la CLE, de la prise de conscience des enjeux, de la participation aux décisions	Comptes rendus de réunions de CLE, de bureaux et de commissions thématiques	25			
	Participation aux réflexions inter-SAGE	Lien avec les démarches de planification portées par les territoires voisins (SAGE Astien, SAGE Hérault, SAGE BVA, CTIS, SCOT Biterrois)	Comptes rendus de réunions, notes produites le cas échéant	10			
	MISSION 2 : ANIMATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGRE ORB LIBRON						
	Animation de la mise en œuvre du PGRE Orb et suivi de son avancement	Animation de certains volets du PGRE (hors AEP et eau brute), coordination des différents volets du programme d'actions, suivi (tableau de bord) et présentation de l'état d'avancement en CoTech annuel et en commission thématique de la CLE	Réunions organisées, CoTech annuel, tableau de bord renseigné, comptes rendus, notes produites Bilan 2019 du PGRE Orb au 1er trimestre 2020, CR commission thématique	25			
	MISSION 3 : MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES REFLEXIONS STRATEGIQUES UTILES A LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE ORB LIBRON						
	Animation pour la mise en oeuvre et le suivi des etudes stratégiques souhaitées par le SAGE Orb Libron	**Etude de délimitation de l'espace de bon fonctionnement sur le territoire Orb Libron :** - Choix du prestatire - Lancement de l'étude et suivi conformément aux termes du cahier des charges -reporting à la CLE **Elaboration du plan stratégique d'action pour la gestion des espèces exotiques envahissantes sur les bassins versants de l'Orb et du Libron** - Choix du prestatire - Lancement de l'étude et suivi conformément aux termes du cahier des charges -reporting à la CLE	Ordres de service aux prestataires comptes rendus des réunions intermédiares Rapports intermédiares d'étude	30			
MISSIONS SECONDAIRES	***reporting à la CLE***						
	Animation structure	*Suivi administratif et financier ; animation et organisation des comités syndicaux ; coordination des actions portées par la structure de gestion*		10			
			Total	100			

A Béziers, le

Marie Pierre PONS, Présidente

A Montpellier, le

L'Agence de l'Eau

Pour le Directeur général

Orb & Libron

ANNEXE A LA CONVENTION D'AIDE N°2021-

FEUILLE DE ROUTE ET REVUE D'ACTIVITES 2020 : MISSIONS TECHNICIEN DE RIVIERE / ANIMATEUR CONTINUITE ECOLOGIQUE ET ZONES HUMIDES

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

		PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNEL			REVUE D'ACTIVITES		
		Objectifs de l'année 2021	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé en %	Temps consacré en %	Etat d'avancement, documents attestant la réalisation transmis	Commentaires (freins, blocages,...)
MISSIONS PRIORITAIRES	**MISSION 1 : ANIMATION TERRITORIALE EN VUE DE LA RESTAURATION MORPHOLOGIQUE ET SEDIMENTAIRE DES COURS D'EAU**						
	Animation territoriale en vue de la réalisation des travaux de restauration suite aux crues d'octobre 2018 et octobre 2019	Programme de restauration de l'Orb et de ses affluents suite aux crues (CCAM, CABM, CCLD, CCSH, MO SMVOL) : coordination et suivi de chantier	Ordres de service aux entreprises Comptes rendus de chantier	30			
	MISSION 2 : ANIMATION TERRITORIALE EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE DE L'ITEM 2 GEMAPI - PLANS PLURIANNUELS D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU						
	Animation territoriale auprès des nouveaux MO - Item 2 GEMAPI	**Plans Pluriannuels d'entretien :** * entretien des ripisylves de l'Orb de Réals à la Mer, du Lirou et de leurs affluents (territoires CCSH, CCLD, CCAM, CCMC, CABM, MO SMVOL) : encadrement et suivi des programmes d'entretien	Ordres de service aux entreprises Comptes rendus de chantier	30			
	MISSION 3 : RETABLISSEMENT DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DES OUVRAGES EN LISTES 1 ET 2						
	Animation	**Pour les 6 seuils équipés en liste 2 de la moyenne vallée de l'Orb** (St Pierre, Pont Rouge, Bagnols, Tabarka, la Malhaute, Thézan-Pailhès) : animation auprès des maîtres d'ouvrage dans le cadre de la veille opérée autour de l'entretien des ouvrages, suivi de l'efficience des équipements **Evaluation de l'efficience des ouvrages assurant la continuité écologique sur l'Orb aval et moyen** et définition d'un protocole de comptage des espèces migratrices	Bilan d'activité pour chaque ouvrage traité Avancement des discussions avec MRM,la fédération de pêche	10			
	MISSION 4 : INTEGRATION ET PRISE EN COMPTE DES ESPACES DELIMITES DANS LE SAGE Orb Libron DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LES PROJETS						
	Information et accompagnement des pétitionnaires	Information / formation des techniciens (agents des collectivités, bureaux d'études) et des élus en charge de l'urbanisme (SCoT, PLU, PLUi) sur les enjeux du SAGE (zones humides,Zones inondables, espaces de mobilité,ZSCE;.... Développement et mise à jour des outils informatiques (cartographie interactive, base de données). Accompagnement technique des pétitionnaires.	Documents produits en vue des actions d'information / formation, comptes-rendus le cas échéant, évaluation Outils informatiques disponibles sur le site internet Projets accompagnés	10			
MISSIONS SECONDAIRES	**MISSION 5 : PLANS DE GESTION DE ZONES HUMIDES BV ORB**						
	Animation	**Plan de gestion des Orpellières :** animation du comité de gestion hydraulique (gestion des fossés, des vannes...), appui à l'établissement de la convention d'entretien (ASA Plaine de l'Orb / CABM) **Grande Maïre** : participation à l'étude Plan de gestion du delta de l'Orb (appui à la chargée de mission Contrat-Programme d'actions du SMVOL). Participation aux COPIL Natura 2000	Comptes rendus, convention d'entretien le cas échéant Avancement de l'étude du plan de gestion Delta de l'Orb	10			
	MISSION 6 : PLAN D'ACTION STRATEGIQUE DE GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ET ENVAHISSANTES. ETUDE DE DEFINITION DE L'ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT ORB ET LIBRON, STRATEGIE FONCIERE						
	Animation	Participation contributive au plan d'action stratégique de gestion des espèces exotiques envahissantes et à l'étude de définition de l'espace de bon fonctionnement : contribution aux réflexions et à l'animation des démarches, participation aux COTECH Elaboration d'une stratégie foncière répondant aux enjeux du SAGE (identification de zones prioritaires à verser au Département en vue de la veille foncière)	Etat d'avancement de la démarche, éléments élaborés (outil cartographique, rapport)	10			
			Total	100			

A Béziers, le

Marie Pierre PONS, présidente

A Montpellier, le

L'Agence de l'Eau

ANNEXE A LA CONVENTION D'AIDE N°2021 -

FEUILLE DE ROUTE ET BILAN D'ACTIVITES 2021 : MISSIONS GESTION PARTAGEE DE LA RESSOURCE - EAU POTABLE

RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

		PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNEL			REVUE D'ACTIVITES		
		Objectifs de l'année 2021	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé en %	Temps consacré en %	Etat d'avancement, documents attestant la réalisation transmis	Commentaires (freins, blocages,...)
MISSIONS PRIORITAIRES	**MISSION 1 : ANIMATION EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DES ACTIONS DE REDUCTION DES PRELEVEMENTS EAU POTABLE PREVUES AUX PGRE ORB ET AFFLUENTS**						
	Animation auprès des collectivités territoriales pour la mise en œuvre des actions prévues au PGRE et au contrat de rivière Orb Libron	**Animation auprès des collectivités territoriales pour :** - l'engagement et le suivi du Schéma Directeur AEP de la CC La Domitienne (intégrant la mise en place d'ouvrages de comptage et hors Cazouls-lès-Béziers) - l'engagement et le suivi du Schéma Directeur AEP du SIVOM Orb et Vernazobres (intégrant la mise en place d'ouvrages de comptage, actualisation de 2011) - Le suivi du Schéma Directeur AEP de la CC des Avant-Monts - Le suivi et la finalisation du schéma directeur de Cessenon sur Orb - Le suivi et la finalisation du schéma directeur en eau potable du SIAE de la vallée du Jaur - le suivi du schéma directeur de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée - l'amélioration des rendements PGRE de la CC des Avant-Monts via l'amélioration du suivi du réseau (logiciel de télégestion et compteurs de prélocalisation) - l'engagement de la sectorisation et pose de compteurs (commune de Creissan) - la pose d'équipements de mesures utiles à l'amélioration des rendements (Camplog,Villemagne l'Argentière,Combes,le Poujol sur Orb,Prémian)	Bilan : tableau de bord des opérations engagées Bilan par maître d'ouvrage des actions d'animation réalisées et des résultats obtenus, éléments produits (notes, exposés...)	45			
	MISSION 2 : CONNAISSANCE DES PRELEVEMENTS ET RENDEMENTS AEP SUR L'ENSEMBLE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON						
	Acquisition et organisation de la connaissance	Recueil et bancarisation des données AEP. Mise à jour de l'observatoire d'utilisation de la ressource et intégration des données AEP au bilan annuel du PGRE	Données AEP intégrées à l'observatoire d'utilisation de la ressource et au bilan annuel du PGRE	5			
AUTRES MISSIONS	***AUTRES MISSIONS NE FAISANT PAS L'OBJET DE DEMANDE D'AIDE AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU***						
				50			
			Total	100			

A Béziers, le

Marie Pierre PONS, Présidente

A Montpellier, le

L'Agence de l'Eau

Pour le Directeur général

ANNEXE A LA CONVENTION D'AIDE N°2021-

FEUILLE DE ROUTE ET REVUE D'ACTIVITES 2021 : ANIMATION DU CONTRAT ET DU PROGRAMME D'ACTIONS

		PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNELS			REVUE D'ACTIVITES		
		Objectifs de l'année 2021	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé en %	Temps consacré en %	Etat d'avancement, documents attestant la réalisation transmis	Commentaires (freins, blocages,...)
MISSIONS PRIORITAIRES	**MISSION 1 : MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE RIVIERE ORB LIBRON 2020-2022**						
	Animation démarche partenariale 2020-2022	Animation territoriale pour la mise en œuvre du contrat conformément au calendrier prévisionnel 2021. Mise en place d'un tableau de bord de suivi opérationnel du contrat. Validation bilan annuel en Commission Locale sur l'Eau	Bilan 2021 des actions engagées. Tableau de bord renseigné. Compte rendu de présentation du bilan annuel en CLE	70			
	MISSION 2 : PLAN DE GESTION DU DELTA DE L'ORB						
	Concertation et finalisation du rapport d'étude	Finalisation étude. Engagement des premières discussions pour l'émergence du ou des maîtres d'ouvrage porteurs du plan de gestion	Rapport final Compte(s) rendus	10			
	MISSION 3 : ETUDE DE DEFINITION DE L'ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT ORB ET LIBRON						
	Suivi	Suivi de l'étude	Comptes rendus intermédiaires	10			
	MISSION 4 : PLAN D'ACTION STRATEGIQUE DE GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ET ENVAHISSANTES						
	Suivi	Suivi de l'étude	Comptes rendus intermédiaires	10			
			Total	100			

A Béziers, le

Marie Pierre PONS, Présidente

A Montpellier, le

L'Agence de l'Eau

Pour le Directeur général

ANNEXE A LA CONVENTION D'AIDE N°2021-

FEUILLE DE ROUTE ET REVUE D'ACTIVITES 2021 : MISSION AGRO-ENVIRONNEMENTALE - AAC DU LIBRON ET DE MURVIEL-LES-BEZIERS

		PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNELS			REVUE D'ACTIVITES		
		Objectifs de l'année 2021	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé en %	Temps consacré en %	Etat d'avancement, documents attestant la réalisation transmis	Commentaires (freins, blocages,...)
MISSIONS PRIORITAIRES	**MISSION 1 : ANIMATION EN ZONE AGRICOLE SUR LES AAC DU LIBRON ET DE MURVIEL LES BEZIERS**						
	Accompagnement du changement de pratiques dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions	Suivi des contrats MAEC Appui à l'élaboration des dossiers d'investissements matériels et suivi des projets en place Favoriser l'acquisition de connaissances et le partage d'expérience : organisation de formations et réunions d'échanges	Nb de bilans MAEC réalisés Nb de dossiers PCAE réalisés Nb de formations et nb de participants, nb de journées d'échange et nb de participants, comptes-rendus, invitations, articles de presse...	50			
	MISSION 2 : ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ECONOMIQUES EN LIEN AVEC LES AAC DANS LEURS DEMARCHES ENVIRONNEMENTALES						
	Accompagnement des acteurs économiques	Accompagner les différents acteurs économiques du territoire et notamment les caves coopératives dans leur transition environnementale (HVE)	Rapport d'avancement pour chaque acteur	15			
	MISSION 3 : ANIMATION GENERALE DE LA DEMARCHE ET DEMARCHE PROSPECTIVE EN VUE DE L'ADAPTATION DE LA STRATEGIE D'ACTION						
	Pilotage et suivi de la mise en œuvre des programmes d'actions **Contribution au bilan-évaluation du programme d'actions du captage prioritaire de Murviel** **Animation territoriale en vue d'une adaptation de la stratégie prenant en compte les enjeux changement climatique et biodiversité**	Organisation d'un COPIL (bilan d'activité + bilan qualité des eaux) Renseignement du tableau de bord régional Participation au réseau régional Eau'ccitanie Contribution au bilan technique et financier du programme d'actions de Murviel, participation à l'animation sur le bilan des programmes d'actions et à la réflexion sur les prochains programmes d'action Appui à la mise en oeuvre de projets de plantation de haies et d'actions innovantes sur les auxiliaires de culture	COPIL réalisé (présentation et compte-rendu) ; bilan d'activité Tableau de bord régional renseigné (en pdf) Bilan technico-financier réalisé Bilan des actions d'animation réalisées (nombre et identification des projets accompagnés ; par projet : linéaires plantés, compte-rendu de suivi)	35			
			Total	100			

A Béziers, le 10 décembre 2021

Marie Pierre PONS, Président

A Montpellier, le

L'Agence de l'Eau

ANNEXE A LA CONVENTION D'AIDE N°2021-

FEUILLE DE ROUTE ET REVUE D'ACTIVITES 2021 : MISSIONS TECHNICIEN DE RIVIERE

		PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNELS			REVUE D'ACTIVITES		
		Objectifs de l'année 2021	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé en %	Temps consacré en %	Etat d'avancement, documents attestant la réalisation transmis	Commentaires (freins, blocages,...)
MISSIONS PRIORITAIRES	**MISSION 1 : ANIMATION TERRITORIALE EN VUE DE LA RESTAURATION MORPHOLOGIQUE ET SEDIMENTAIRE DES COURS D'EAU**						
	Animation territoriale en vue de la réalisation des travaux de restauration suite aux crues d'octobre 2018 **Animation territoriale en vue de la réalisation des travaux de restauration suite aux crues d'octobre 2019**	**CC Minervois Caroux (Jaur et affluents) - -** restauration coordination et appui au suivi de chantier, tranche 2 **CC Sud Hérault (Vernazobres, Orb et affluents) - -** restauration, coordination et appui au suivi de chantier. Finalisation du programme **Programme de restauration du Libron et ses affluents** suite aux crues d'octobre 2019 (CABM, CCAM) : Lancement des appels d'offres, choix des entreprises. Coordination et suivi de chantier	CC Minervois-Caroux : ordre de service, comptes rendus de chantier CC Sud Hérault : comptes rendus de chantier CABM, CCAM : plan de financement bouclé, ordres de service aux entreprises	50			
	MISSION 2 : ANIMATION TERRITORIALE EN VUE DE LA RESTAURATION PHYSIQUE DU LIBRON EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU SDAGE ET DU PDM						
	Animation territoriale en vue de la réalisation des travaux de restauration	Restauration physique et de la continuité du Libron : animation technique et concertation locale en vue de l'obtention de l'arrêté préfectoral reconnaissant l'opération d'intérêt général (pour un démarrage de l'opération en 2021)	Bilan des actions d'animations menées et des résultats obtenus, autorisations réglementaires obtenues (sous réserve de l'émergence de la maîtrise d'ouvrage)	23			
	MISSION 3 : ANIMATION TERRITORIALE EN VUE DE LA MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE DE L'ITEM 2 GEMAPI - PLANS PLURIANNUELS D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU						
	Animation territoriale auprès des nouveaux MO - Item 2 GEMAPI	**Plans Pluriannuels d'entretien :** - Orb de sa source jusqu'à Réals, Gravezon, Mare - Libron - Jaur et Vernazobres et leurs affluents * Entretien des ripisylves du Vernazobres, de ses affluents et de l'Orb (CC Sud Hérault) : achèvement tranche 2 *** Entretien des ripisylves de l'Orb de sa source jusqu'à sa confluence avec le Jaur, de la Mare et ses affluents (CC Grand Orb) : coordination de la** mise en oeuvre du PPE par l'équipe Grand Orb	Travaux tranche 2 achevés, comptes-rendus de chantier Comptes rendus de travaux sur le territoire Grand Orb	25			
MISSIONS SECONDAIRES	**MISSION 4 : PLAN D'ACTION STRATEGIQUE DE GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ET ENVAHISSANTES - ETUDE DE DEFINITION DE L'ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT ORB ET LIBRON**						
	Animation	Participation contributive au plan d'action stratégique de gestion des espèces exotiques envahissantes et à l'étude de définition de l'espace de bon fonctionnement : contribution aux réflexions et à l'animation des démarches, participation aux COTECH		2			
			Total	100			

A Béziers, le

Marie Pierre PONS, Présidente

A Montpellier, le

L'Agence de l'Eau

ANNEXE A LA CONVENTION D'AIDE N°2021-
FEUILLE DE ROUTE ET REVUE D'ACTIVITES 2021 : ANIMATION AGRO-ENVIRONNEMENTALE AUTOUR DES CAPTAGES PRIORITAIRES DES BASSINS DE L'ORB ET DU LIBRON

	PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNELS			REVUE D'ACTIVITES		
	Objectifs de l'année 2021	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé en %	Temps consacré en %	Etat d'avancement, documents attestant la réalisation transmis	Commentaires (freins, blocages,...)
MISSIONS PRIORITAIRES						
MISSION 1 : SUIVI DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS UTILES A LA REDUCTION DES POLLUTIONS DISPERSEES EN LIEN AVEC LES AAC						
Animation	* Suivi et bilan annuel des aires collectives de remplissage et rinçage des pulvérisateurs / lavage des machines à vendanger en service : Autignac/Laurens, Bassan, Capestang, Causses et Veyran, Caussiniojouls, Cazouls les Béziers, Cébazan, Cessenon, Corneilhan, Creissan, Maraussan, Murviel lès Béziers, Puissalicon, Puisserguier, Magalas/St Genies/Puimisson * Accompagnement et formation des utilisateurs à la gestion des effluents phyto-sanitaires et viticoles	Données de fonctionnement (en lien avec les AAC) : nb d'exploitants utilisant l'ARRS, nbre d'ha concernés ; volumes d'effluents récupérés ; part de la SAU de l'AAC utilisant les ARRS	15			
MISSION 2 : ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ECONOMIQUES EN LIEN AVEC LES AAC DANS LEURS DEMARCHES ENVIRONNEMENTALES						
Animation	**Appellation Faugères :** poursuite de l'appui au développement de l'agriculture biologique sur le Faugérois ainsi que de leur programme agri-environnemental **Développement de l'écopastoralisme**	Rapport d'avancement pour chaque appellation (faisant le lien avec le programme d'actions des AAC) Nombre d'hectares pâturés	20			
MISSION 3 : ACTUALISATION ET ADAPTATION DE LA STRATEGIE AGRO ENVIRONNEMENTALE DU TERRITOIRE ORB LIBRON EN S'APPUYANT SUR LE BILAN DES PROGRAMMES D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE ET SUR UN OBSERVATOIRE A CRÉER						
Animation et contribution au bilan-évaluation des programmes d'actions des captages prioritaires de Murviel et Puisserguier destiné à objectiver l'efficacité des politiques publiques en place	Réalisation du bilan-évaluation des programmes d'actions : - animation de l'étude - contribution à l'étude (réalisation du bilan technique et financier, analyse diachronique de l'évolution de la qualité des eaux et des pratiques (définition et proposition des paramètres à recueillir, bancarisation des données)	Organisation et animation des réunions du comité de pilotage, CR des réunions Bilan technico-financier réalisé Liste des paramètres validée, base de données (observatoire), analyse diachronique réalisée	40			
Adaptation de la stratégie en vue de la construction de nouveaux plans d'action	Engagement de la réflexion sur l'adaptation de la stratégie sur la base de l'analyse diachronique et du bilan	Rapport sur la stratégie	10			
MISSION 4 : ACCOMPAGNEMENT DES ANIMATEURS CAPTAGES PRIORITAIRES DU TERRITOIRE						
Accompagnement des animateurs	Accompagnement de l'animateur de Puisserguier et de l'animatrice SMVOL Libron-Murviel Participation active au réseau Eau National	Mise en œuvre des plans d'actions des 2 animateurs Notes produites ou comptes rendus	5			
MISSION 5 : AIDE AU POSITIONNEMENT DES COLLECTIVITES RELATIVEMENT AUC NOUVEAUX CAPTAGES PRIORITAIRES						
Contact avec les collectivités concernées par un nouveau captage Grenelle	Présentation des enjeux, de la méthode et de la stratégie AAC aux collectivités concernées (SIVOM Enserune,Creissan,Cruzy)	Nombre de collectivité sensibilisé	10			
		Total	100			

A Béziers, le 10 décembre 2020
Marie Pierre PONS, Président

A Montpellier, le
L'Agence de l'Eau
Pour le Directeur général

ANNEXE A LA CONVENTION D'AIDE N°2021 -

FEUILLE DE ROUTE ET BILAN D'ACTIVITES 2021 : MISSIONS GESTION PARTAGEE DE LA RESSOURCE EAU BRUTE ET SUIVI DES ETIAGES

		PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNEL			REVUE D'ACTIVITES		
		Objectifs de l'année 2021	Indicateurs et documents attestant de la réalisation	Temps estimé en %	Temps consacré en %	Etat d'avancement, documents attestant la réalisation transmis	Commentaires (freins, blocages,...)
MISSIONS PRIORITAIRES	**MISSION 1 : ANIMATION EN VUE DE LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DES ACTIONS DE REDUCTION DES PRELEVEMENTS PAR LES BEALS ET PAR BRL PREVUES AUX PGRE ORB ET AFFLUENTS**						
	Animation auprès des acteurs locaux pour la mise en œuvre des actions sur les béals **Suivi des comptages réalisés sur le réseau BRL en aval de la prise d'eau de Réals (prévus au PGRE)**	Mise en œuvre, en concertation avec les acteurs locaux, du programme de travaux sur les prélèvements jugés prioritaires dans les PGRE Orb et affluents En lien avec BRL, réalisation du bilan de l'action et des comptages réalisés sur le réseau BRL	Bilan par maître d'ouvrage des actions d'animation réalisées et des résultats obtenus (tableau de bord des opérations engagées par BV avec gains obtenus), éléments produits ou obtenus (notes, exposés, documents de régularisation administrative...) Bilan d'avancement et données de comptage sur le réseau BRL	80			
	MISSION 2 : CONNAISSANCE DES PRELEVEMENTS SUR L'ENSEMBLE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON						
	Acquisition et organisation de la connaissance	Coordination des campagnes de jaugeage sur l'ensemble des vallées de l'Orb et du Libron, bancarisation des données Mise à jour de l'observatoire d'utilisation de la ressource	Fourniture des données de jaugeage Données eau brute intégrées au bilan annuel du PGRE Rapport 2020 de l'observatoire d'utilisation de la ressource	20			
			Total	100			

A Béziers, le
Marie Pierre PONS, présidente

A Montpellier, le
L'Agence de l'Eau
Pour le Directeur général

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN ORB ET LIBRON

COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020

RAPPORT N° :	**10**
OBJET :	**AVENANT N°1 A LA CONVENTION EPTB ORB LIBRON-COMMUNE DE BEZIERS RELATIVE A LA RETROCESSION DE MATERIEL UTILE A L'AMELIORATION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES ET HORTICOLES POUR LES COMMUNES DU BASSIN VERSANT DU LIBRON**

La Ville de Béziers est engagée depuis 2017 dans un Plan d'Amélioration de ses Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH), avec comme objectif l'emploi de solutions alternatives au désherbage chimique et les économies d'eau sur l'ensemble des espaces verts de la commune.

Suite à une première phase d'étude portant sur la définition d'un plan de gestion différenciée de ces espaces, la Ville a investi dans l'achat de matériel et dispositifs visant à pallier l'utilisation de pesticides, sur les exercices comptables des années 2019 et 2020.

Ces opérations ont pu être réalisées avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau et l'appui technique et administratif de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Orb – Libron.

Dans ce cadre, l'EPTB Orb-Libron a sollicité les aides financières de l'Agence de l'Eau, dont il pouvait être l'unique bénéficiaire, et a lancé un marché en groupement de commande publique pour l'achat de ces matériels destinés à être rétrocédés aux communes membres, engagées dans un PAPPH.

Les modalités financières de rétrocession du matériel à la commune, subventions déduites, ont été définies dans une convention entre la Ville et l'EPTB Orb-Libron en date du 2 octobre 2019.

Un avenant à cette convention, objet de la présente délibération, doit permettre d'acquérir du matériel supplémentaire (achat d'une tondeuse + tondo broyeur d'un coût de 39 000 € TTC, subventionné à 40 % par l'Agence de l'Eau) et de prolonger la durée de la convention afin de finaliser les écritures comptables au cours de l'exercice 2021.

Il vous est proposé :

- D'autoriser la présidente à signer l'avenant n°1 à la convention EPTB Orb Libron-commune de Béziers relative à la rétrocession de matériel utile à l'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles pour les communes du bassin versant Libron.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Béziers, le 01 décembre 2020

La Présidente
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Marie Pierre PONS

AVENANT N°1
CONVENTION POUR LA RETROCESSION DE MATERIEL UTILE A L'AMELIORATION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES ET HORTICOLES POUR LES COMMUNES DU BASSIN VERSANT DU LIBRON

CONVENTION EPTB ORB LIBRON- COMMUNE DE BEZIERS

Entre

L'Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron, représenté par sa présidente, Marie-Pierre Pons, dûment habilitée à signer le présent document par délibération en date du 1er octobre 2020

Ci-après dénommé « EPTB Orb Libron » (SIRET : 253 403 109 00015)

D'une part,

Et

La commune de Béziers, représentée par son Maire, Robert Ménard, dûment habilité à signer le présent document par délibération en date du 25 mai 2020

Ci-après dénommé « commune de Béziers »

D'autre part,

Il a été convenu de modifier les articles suivants comme ci-après :

ARTICLE 2 : Liste du matériel concerné

La liste et le type de matériel rétrocédés mis à jour, et entrant dans le champ d'application de la convention sont joints en annexe.
Il est rajouté à la liste initiale l'achat d'une tondeuse +tondo broyeur d'une valeur de 32 500 € H.T soit 39 000 € TTC.

ARTICLE 7 : Durée

La durée de la convention initiale est prolongée jusqu'au 31 décembre 2021 afin de permettre aux deux parties de régulariser l'ensemble des dispositions financières et écritures comptables afférentes à la convention initiale et au présent avenant.

Fait à Béziers, le

Marie-Pierre Pons

Présidente de l'EPTB Orb Libron

Robert Ménard

Maire de Béziers